



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

Dépôt du projet de loi de finances initiale pour l'exercice 2017-2018

Intervention de Jude Alix Patrick Salomon

5 juillet 2017

Honorable Président de la Chambre des Députés,
Honorables Membres du Bureau,

HONORABLES DÉPUTÉS,

Aujourd'hui, c'est le deuxième projet de loi de finances consécutif qu'il m'est fait l'honneur de présenter, en moins d'un mois, par devant votre auguste Assemblée. Ce Projet de Loi de Finances Initiale, le premier du quinquennat du Président de la République, SEM Jovenel **MOISE**, se veut suffisamment ambitieux pour incarner la vision d'une Haïti prospère, réconciliée et renouée avec la croissance sans, pour autant, perdre de vue les contraintes financières réelles qu'il convient de dépasser.

Actuellement les richesses du pays sont concentrées sur les grandes métropoles du pays. La caravane, telle que prônée par le Président de la République, visant à redéfinir le paradigme ville-campagne et à dynamiser tous les secteurs de l'économie dans les régions les plus reculées du pays, trouve son essence même dans ce projet de loi de finances. Elle est l'expression concrète du gouvernement en vue de redistribuer les paramètres de la richesse nationale en vue de constituer la campagne comme moteur de croissance économique.

En effet, pour assurer la concrétude de ses objectifs tels que déclinés dans les différentes feuilles de route sectorielles, le Gouvernement entend ancrer la programmation des dépenses sur les objectifs de politique publique en assurant la mise en cohérence des allocations budgétaires et prévenir les gaspillages en optant pour des choix budgétaires visant l'efficacité et l'efficience de la dépense publique.

A travers ce projet de loi de finances initiale, le Gouvernement entend accélérer le processus de redressement de l'économie en accordant la priorité aux programmes à fort potentiel de croissance et de création d'emplois durables notamment dans le secteur agricole et l'industrie agro-alimentaire qui sont retenus comme locomotives de la croissance pendant les cinq (5) prochaines années.

HONORABLES DÉPUTÉS,

Le contexte économique et politique du processus d'élaboration du projet de loi de finances initiale 2017-2018 est marqué par les conséquences du passage de l'ouragan Matthew et le dénouement d'un processus électoral trop long avec l'arrivée au pouvoir, le 7 février 2017, d'un Président élu et la ratification d'un Gouvernement par le Parlement. Les effets combinés des impacts de l'Ouragan Matthew et des incertitudes politiques ont conduit le Gouvernement à ramener à 1,1% la croissance initialement projetée à 2,2% pour l'exercice 2016-2017.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2016-2017, la production agricole a chuté, entraînant, par voie de conséquence, l'augmentation du prix des produits alimentaires, avec une hausse de 14,6% de l'IPC en avril 2017. Toutefois, les anticipations négatives et les spéculations sur le taux de change ont commencé à se dissiper, comme en témoigne un certain raffermissement de la gourde par rapport au dollar, soit 63,65 gourdes pour un dollar au 30 juin 2017 contre 69,39 gourdes au 4 avril 2017, soit une baisse de 8,27%. Également, on peut observer une augmentation timide du crédit, de 13% en glissement annuel pour le crédit en gourde et 1,7% pour le crédit en dollar.

D'un autre côté, la situation des finances publiques a été fortement préoccupante. Les recettes fiscales ont stagné au premier semestre de l'exercice 2016-2017, en dépit de la hausse de l'inflation et de la dépréciation de la gourde, et, ce, en raison de pertes de recettes sur les produits pétroliers (8,8 milliards de gourdes durant la période allant du 1er octobre 2016 au 31 mai 2017). Ainsi, la pression fiscale de 13,5% en 2016-2017 est revue à la baisse de 1,1 point de pourcentage. A contrario, les dépenses courantes continuent d'augmenter, ce qui impacte négativement l'épargne publique de telle sorte que la capacité du trésor public à financer le Programme d'Investissement Public (PIP) se retrouve de plus en plus limitée.

Malgré les efforts de collecte des ressources domestiques, leur évolution est trop faible pour permettre à l'État d'assumer l'ensemble de ses obligations : la courbe des besoins évoluant plus rapidement que celle des ressources. Aussi, la quête de ressources alternatives pour financer les grands projets est-t-elle une priorité du Gouvernement pour ce nouvel exercice. On peut citer, à titre

d'exemples, jeux de hasard spécialisés (loterie fiscale, loterie citoyenne), l'appel à la créativité technologique (les incubateurs d'entreprises technologiques), la vente de marque déposée, l'attraction de ressources internationales (notamment à travers un centre financier).

HONORABLES DÉPUTÉS,

Pour renverser ces tendances (recul de la croissance, remontée de l'inflation, raréfaction des ressources) une politique budgétaire volontariste s'avère nécessaire. Toutefois, le volontarisme budgétaire **responsable** ne peut s'affranchir de la **discipline budgétaire globale** qui veut que les grandes masses soient définies en conformité avec les objectifs macroéconomiques.

Les principales hypothèses macro-budgétaires retenues au titre du projet de loi de finances 2017-2018 sont :

- ✚ une croissance réelle de l'économie de 3,9% portée par une croissance soutenue de la valeur ajoutée du secteur agricole ;
- ✚ une inflation de 13,4% en moyenne annuelle et de 11,4% en fin de période sur la base d'une légère appréciation de la monnaie locale et de l'élimination totale de la subvention des produits pétroliers ;
- ✚ une pression fiscale aux environs de 12,7% ;
- ✚ des dépenses d'investissement en hausse de 38% par rapport aux prévisions du budget rectificatif de l'exercice en cours. Plus de 40 % des dépenses publiques prévues pour 2017-2018 sont consacrées à l'investissement ;
- ✚ des réserves nettes de change correspondant à environ 5 mois d'importation ;
- ✚ un taux de change plus ou moins stable.

Dans ce contexte, au niveau de la politique économique, les grands chantiers qui vont retenir l'attention du Gouvernement pour le prochain exercice sont :

- la création d'emplois durables, notamment pour les jeunes ;

- L'intégration de plus de Quatre mille (4,000) enseignants, sans lettre de travail et la nomination de 180 étudiants de l'École Normale Supérieure ;
- La régularisation des enseignants par le paiement des arriérés de salaires et une première phase d'ajustement de salaire variant entre 17% à 33%, selon la catégorie ;
- La deuxième phase d'ajustement salarial du personnel médical ;
- la réhabilitation et la réalisation de nouvelles infrastructures économiques, la modernisation du système des transports ;
- la modernisation de l'agriculture et le renforcement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises évoluant dans le domaine agricole, en leur offrant un accompagnement technique et en leur facilitant l'accès au financement ;
- le maintien de la stabilité macroéconomique ;
- la mobilisation des ressources publiques dans le cadre d'une gestion rigoureuse des finances de l'Etat ;
- la rationalisation des dépenses de l'État à travers la baisse du train de vie de l'Etat ;
- la recherche d'une meilleure cohérence dans les allocations des ressources de l'Administration Centrale de l'État et d'autres institutions de l'Etat à caractère commercial et industriel de manière à administrer et contrôler les mouvements des comptes des entreprises publiques et organismes autonomes de l'Etat;
- la poursuite de la réforme des finances publiques, en particulier celle touchant le secteur de l'énergie électrique et la mobilisation des ressources domestiques;
- l'amélioration du cadre des affaires, le soutien au secteur privé et la promotion de l'investissement, en particulier de la diaspora, dans le secteur de la sous-traitance;
- la gestion transparente et optimale des ressources énergétiques et minières ;
- la promotion de l'émergence d'une Haïti économiquement prospère, socialement juste et écologiquement responsable par la mise en place d'actions susceptibles de soutenir les plus vulnérables, de renforcer le système de sécurité sociale et de générer des revenus et des emplois dans les milieux défavorisés ;
- le renforcement des institutions et la modernisation de l'État, ainsi que la promotion de la bonne gouvernance.

Au niveau de la politique sociale et culturelle, le Gouvernement insistera sur :

- la lutte contre la pauvreté ;
- la réorganisation du système de santé ;
- la restructuration du système éducatif ;
- l'amélioration du cadre de vie et la préservation de l'environnement.
- la mise en valeur de notre patrimoine culturel.

HONORABLES DÉPUTÉS,

En dépit de la charge de travail nécessaire à la finalisation du projet de loi de finances initiale de l'exercice 2017-2018, le Gouvernement a voulu respecter l'échéance légale de dépôt de cette loi au Parlement. Toutefois, la présentation de ce projet de loi ne rencontre pas totalement les vœux de la loi du 23 janvier 2017 remplaçant le décret du 16 février 2005 sur le processus d'élaboration et d'exécution des lois de finances. Le Gouvernement en est conscient et s'engage à présenter le plus prochain projet loi de finances initiale par programme budgétaire et par titre.

HONORABLES DÉPUTÉS,

Le Gouvernement est conscient de la lourde charge qui vous attend dans le cadre de l'examen de ce projet de loi de finances initiale. Aussi, convient-il au Gouvernement d'appeler au courage et surtout à la perspicacité des Élus de la Chambre des Députés pour l'analyse de ce projet de loi en vue de l'adoption de la politique budgétaire portée par ce budget qui se veut un budget de conviction, celle qui croit que Haïti peut se relever et dispose, aujourd'hui, de tous les atouts pour bâtir pour les générations futures une Haïti prospère, moderne, réconciliée et renouée avec la croissance.

Honorable Président, honorables députés, je vous ai succinctement présenté les grands enjeux auxquels le Budget est appelé à aborder. Fort de ces considérations, je sou mets ce Projet de Loi de Finances Initiale à l'appréciation de l'Auguste Assemblée pour un issu que, pour le Gouvernement et pour la Nation toute entière, j'espère favorable.

MERCI DE VOTRE ATTENTION!!!!!!